

MANDAT DE COMMISSAIRE À COMBLER

À la suite de la démission de madame Josée Brassard, commissaire à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries (CSDPS), le mandat de commissaire de la circonscription numéro 6, partie de Beauport et de Charlesbourg, devient vacant.

Dans le respect de la *Loi 185*, loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance et de l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*, le conseil des commissaires procédera à la nomination d'un ou d'une commissaire le 6 novembre prochain, et ce, après consultation du comité de parents.

L'information sur le mandat de commissaire et les conditions d'admissibilité est disponible sur le site Internet de la Commission scolaire au: www.csdps.qc.ca.

Toute personne peut soumettre sa candidature en transmettant une lettre de présentation faisant état de ses intérêts et ses expériences dans le milieu scolaire ainsi qu'un curriculum vitae.

Le tout devra être retourné à l'attention de monsieur René Dion, président de la CSDPS à l'adresse courriel suivante : **secgen@csdps.qc.ca** au plus tard le **14 octobre 2018, à 16 h.**

Nous tenons à remercier madame Josée Brassard pour son engagement au cours des dernières années à titre de commissaire, et ce, au bénéfice des élèves de notre territoire et de notre communauté éducative.

Donné à Québec, ce 5 octobre 2018.

Martine Chouinard

Directrice du Secrétariat général, des communications et du transport scolaire